Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 28 (1890)

Heft: 4

Artikel: Allô!
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191499

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 4 fr. 50 2 fr. 50 7 fr. 20 Suisse: un an . six mois

ETRANGER: un an .

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; - au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR 2me et 3me séries.

Prix 2 fr. la série; 3 fr. les deux.

Notes d'histoire nationale.

M. l'historien Daguet publie dans l'Educateur ces curieux et intéressants détails sur la question de savoir depuis quand le nom de canton a été introduit dans le droit public de la Suisse:

« Le nom de canton est d'origine exotique et n'a été introduit dans le Droit public de la Suisse qu'assez tard. Les Etats de la Confédération portaient en allemand le nom d'ort, lieu ; de là le nom de Vorort pour désigner l'Etat qui avait la présidence ou la préséance.

Dans les actes publics des trois premiers siècles, les Confédérés se désignent eux-mêmes sous la dénomination de vieilles et grandes Liques de la Haute Allemagne ou de Pays, Communautés et Patrie de la Haute Allemagne, ou de la Confédération.

Le mot de canton pour désigner un Etat confédéré se trouve pour la première fois dans la version française du premier traité d'alliance des Français avec la Suisse, c'est-à-dire à l'époque de Charles VII, roi de France, traité conclu à Einsisheim.

Plus tard, sous le règne de Charles VIII et de Louis XII et dans les traités conclus avec ces monarques, tout comme avec le pape Léon X et même avec l'empereur d'Allemagne, on trouve fréquemment en latin le nom de cantones ou quantones. Mais les Confédérés continuent encore longtemps à se qualifier comme nous l'avons dit plus haut. Je n'ai pas encore découvert le premier document où ils adoptèrent et firent leur ce nom de canton, qui n'était employé que par les Etats étrangers et qui, il faut le dire, n'aurait jamais dû l'être; car cette dénomination est tout à fait impropre. Le canton français qui est aujourd'hui une subdivision de sous-préfecture, une justice de paix, n'a sous l'ancienne monarchie jamais joui, que je sache, d'aucune existence propre, n'a jamais eu ni juridiction, ni autonomie, et encore moins de souveraineté.

Pourquoi ne pas conserver le beau nom de Ligues suisses sous lequel les Etats confédérés étaient connus aux beaux temps de leur histoire, et sous lequel ils sont sans cesse désignés dans les chroniques, celles des chanoines de Neuchâtel, par exemple?

Quant au nom d'ort qu'il eût fallu traduire par lieu ou endroit, c'était une traduction impossible. Qui eût osé dire : la Suisse est composée de treize lieux ou treize endroits, et Zurich, Berne et Lucerne sont les prélieux du pays.

Mieux valait encore le nom impropre de canton. Mais je le répète, on pouvait conserver le beau nom de ligues. »

Allô!

Lausanne, le 21 janvier 1890. Monsieur le Rédacteur,

Ayez l'amabilité de me donner une petite explication. Lorsqu'on m'appelle au téléphone, je mets l'appareil à l'oreille et dis : voilà. Lorsque je demande d'être mis en communication avec quelqu'un, celui-ci me dit également : voilà. Et nous causons.

Mais, plus d'une fois déjà, me trouvant présent à des conversations téléphoniques, j'ai entendu débuter par ce mot: allo!... D'où vient, je vous prie, cette interjection ?...

Remerciements anticipés, avec les affectueuses salutations de votre ancien abonné, B. F.

La réponse à la question qui nous est posée est facile à donner.

L'interjection : Allô! vient du mot anglais halloo, qui veut dire holà! oh! appel téléphonique par lequel s'avertissent les interlocuteurs, après que la communication entre les deux postes a été établie et que la sonnerie électrique a donné le premier éveil: Allô! allô! c'est-à-dire: J'y suis, j'écoute, vous pouvez parler.

Ce qui précède nous fournit l'occasion de reproduire cette amusante plaisanterie du Gaulois, à l'occasion de la nomination d'un nouveau directeur des postes, à Paris, en remplacement de M. Coulon, appelé à d'autres fonctions:

« On s'est fort étonné, dans les cercles politiques, des retards qu'a subis la nomination d'un directeur général des postes et télégraphes.

L'explication de ce fait est maintenant connue.

Lorsque le gouvernement eut arrêté son choix sur M. de Selves, préfet de la Gironde, on se hâta de prévenir ce fonctionnaire par une Mississi. Pas de réponse. Une nouvere lettre resta sans réponse également.

M. Tirard, président du conseil, manda alors M. Coulon:

- J'ai écrit, lui dit-il, à votre successeur. Etes-vous sûr que la lettre lui soit parvenue? Son silence me surprend.
- Vous avez mis la lettre à la poste? demanda M. Coulon.
 - Oui.
 - Il y a combien de temps?
 - Huit jours!
 - M. Coulon réfléchit:
- En huit jours, une lettre doit arriver de Paris à Bordeaux. Je vais faire une enquête. En attendant, je vous conseille de lui télégraphier. Vous avez plus de chances avec le télégraphe qu'avec la poste.

M. Tirard télégraphie:

Selves, préfet, Bordeaux.

« Dépêchez-vous venir diriger postes et télégraphes. Urgent.

» TIRARD. »

M. de Selves continua de ne pas répondre.

- C'est un peu fort, mon cher Coulon! fit M. Tirard.
- Je n'y comprends rien, répliqua celui-ci. Le fil est peut-être coupé. Essayez de téléphoner.
- Est-ce que le téléphone existe entre Paris et Bordeaux?
- Diable! dit M. Coulon, je n'en sais
- M. Tirard fit un mouvement de mauvaise humeur:
- Vous devriez savoir ces choses-là. mon cher! Enfin, je vais toujours essaver...

Il s'approcha de l'appareil et cria:

- Allô! Allô!

Au bout de vingt minutes, une voix de femme se fit entendre:

- Qu'est-ce que vous voulez encore?
- Allô! je voudrais téléphoner à...

La voix s'indigna:

- Ah! non, j'en ai assez de téléphoner toute la journée. Repassez un autre

Et la communication fut interrompue.

- Comment faire pour communiquer avec Bordeaux? pensa M. Tirard.

D'un commun accord, le conseil des ministres décida d'envoyer une estafette dans la Gironde.

Et voilà pourquoi le gouvernement a été si long à nommer un nouveau directeur des postes et télégraphes. »

Un dresseur de chevaux.

Il vient de mourir à Paris un écuyer très connu, M. Loyal, sur la pratique duquel le Petit Parisien donne les détails suivants, qui intéresseront sans doute de nombreux amateurs de chevaux:

« Il manquera aux habitués des spectacles équestres, ce M. Loyal, qu'on était si bien accoutumé à voir, avec son large col rabattu, sa moustache toujours noire et son long fouet à la main.

En a-t-il « présenté » des chevaux, dans sa vie, ce pauvre M. Loyal. En trente-cinq ans combien de braves bêtes, bien stylées, ont passé sous sa cravache, exécutant les exercices traditionnels, se dressant sur leurs sabots, changeant de pied, tournant sur elles-mêmes, se montrant dignes du harnachement coquet qu'elles portaient! M. Loyal, c'était l'apôtre, le théoricien, voire le philosophe du dressage des chevaux! Quand il parlait sur ce thème, il devenait éloquent. C'est que c'était tout son idéal, toute son existence, sa grande préoccupation. En fait, un homme qui n'avait pas dressé une douzaine de chevaux n'était, pour lui, qu'un bien mince personnage!

Il avait eu pour élèves tous ceux qui, dans les divers cirques, se consacrent à cette « spécialité » importante. Dans ce domaine, il était reconnu comme un maître par tous les écuyers. Au reste, il ne faisait pas mystère de ses procédés, et, tout récemment encore, il avait rédigé des notes sur ce sujet, qu'il avait communiquées à un fervent amateur des jeux du Cirque, M. Hugues Le Roux.

En somme, son système était assez simple.

Il est assez curieux de dire que M. Loyal, qui vécut toute sa vie avec des chevaux, n'avait pas la bonne opinion qu'il semblerait qu'il dût avoir de ces

Il déclarait, au contraire, que le cheval est fort borné. Il ne lui reconnaissait qu'une seule faculté, la mémoire. Partant de là, il fallait l'obliger aux exercices avec le caveçon et le fouet; puis, quand on les lui avait logés dans la cervelle, le cravacher à la moindre résistance et lui donner des carottes en cas d'obéissance.

La cravache et la carotte, c'est la clef de toute la méthode des dresseurs.

Mais il y a un âge auquel il faut prendre le cheval pour l'éduquer, pour en

faire un animal savant, capable de recueillir des applaudissements du public, comme un artiste en vedette; il faut qu'il ne soit ni trop jeune ni trop vieux : le bon âge, c'est cinq ans.

Sait-on quelle « progression », comme dit la théorie militaire, on suit pour façonner la bête?

Si le désir vous prend jamais de vous livrer à cet art du dressage, - eh! on sait qu'il y a des cirques privés, aujourd'hui, comme il y avait jadis des théâtres de société, - écoutez les conseils laissés par M. Loyal!

On commence par habituer le cheval à la piste, à le faire régulièrement tourner. C'est l'A B C du dressage. Puis, on lui apprend à s'arrêter brusquement, sur un signal. Le dresseur fait tout à coup claquer la chambrière devant les naseaux de son « élève ».

Pendant toutes les premières « séances », le cheval a le caveçon, - c'est, comme on sait, un demi-cercle de fer, armé d'une pointe aigue, que l'on place sur le nez de l'animal, - et le dresseur tient une longe qui est passée dans ce cavecon.

Pour faire sauter le cheval, on l'encourage de la voix et du geste. Résiste-t-il? un aide, dissimulé, lui applique un fort coup de cravache. Le dresseur, aussitôt qu'il a franchi l'obstacle, le régale de carottes.

Dans l'origine, à ce qu'on voit, ces prouesses de la bête ne sont pas du tout désintéressées. Le sentiment de la vanité est inconnu au cheval. Si, selon le mot célèbre, c'est par les dîners qu'on gouverne les hommes, c'est par des carottes que l'on obtient l'obéissance des chevaux.

Le plus difficile, c'est de faire agenouiller le cheval. Nous ne savons si c'est par fierté qu'il répugne à cette position. Il est, en tout cas, certain qu'elle lui paraît fort désagréable.

On recourt à la surprise. On attache aux pattes de devant un bracelet audessus de chaque sabot, une corde y est fixée, dont le dresseur tient l'extrémité. On appelle subitement l'attention du cheval et une secousse lui fait perdre l'aplomb. Ici encore, comme toujours, reparaît l'éternelle carotte.

Le pauvre cheval doit payer de nombreux coups de fouet son apprentissage du « changement de pied », avant d'avoir compris ce qu'on exige de lui par les ruptures d'allures auxquelles on le contraint.

En somme, il a bien acquis, par les fatigues des répétitions, les bravos dont on le récompense. Mais y est-il bien sensible? Il ne faudrait peut-être pas attribuer sa docilité à de trop nobles motifs!

L' « élève » préféré de M. Loyal avait été la jument Tulipe, qui eut son heure de célébrité. Mais elle est aujourd'hui comme certaines « étoiles » du théâtre, qui, après des succès éclatants, sont retombées dans l'obscurité. Elle a actuellement vingt-deux ans, et elle jouit d'une retraite bien gagnée, ayant à présent des carottes à discrétion sans être obligée de les mériter. M. Loyal n'avait jamais voulu se défaire d'elle : il prétendait le plus sérieusement du monde qu'elle enseignait les traditions du Cirque aux nouveaux chevaux que l'on faisait travailler. »

Le dernier jour d'un condamné.

Allons! tout est prêt pour le sacrifice! Ils m'ont tiré du bouge infect où je croupis depuis si longtemps, et là-bas, au fond de la cour, dans la pâleur livide du jour qui commence, - et qui, hélas! sera le dernier, - je distingue vaguement les apprêts du supplice: l'échafaud, - une mauvaise machine, encore rouge de son dernier crime, - des cordes, une corbeille, que sais-je encore?

A ce spectacle, mon sang se fige dans mes veines. Et puis, ils sont là quatre ou cing bourreaux, - en faut-il tant pour venir à bout de moi?... Et cette horrible vieille qui ricane en me regardant! elle brandit je ne sais quel instrument dans ses mains tremblantes; va-telle aussi s'aider à la sanglante besogne? Pauvre folle! tu ne dois pas avoir à vivre encore longtemps. La pitié sied aux vieillards, et pourtant, dans tes yeux ternes, je vois comme un éclair de joie féroce!... Qu'ai-je donc fait, mon Dieu! pour que ma vie leur coûte si peu!...

Au moment de mourir, les souvenirs de ma vie, pourtant si courte, - car je suis jeune encore, - se pressent dans mon cerveau qui s'obscurcit... J'étais heureux; on m'avait donné un compagnon de mon âge, avec lequel nous gambadions joyeusement, sans souci du lendemain, ne pensant qu'à courir, dormir ou manger. Oh, manger surtout! insouciant que j'étais!... Mon maître nous nourrissait fort bien et, jeunes comme nous l'étions alors, nous prenions pour de la sollicitude, ce qui, chez lui, n'était que de l'intérêt... Hélas! c'est la gloutonnerie qui nous a perdus!

Ce pauvre compagnon! il m'a précédé de quelques jours dans l'éternité! Lui, si gai, si enjoué, il était devenu tout d'un coup taciturne et grognon, ce que j'attribuais à un embonpoint précoce qui alourdissait peu à peu ses facultés. Lui qui partageait joyeusement avec moi les copieux repas que l'on nous servait, en était venu à se dégoûter de tout. Bref! un jour il ne mangea plus ; je crois qu'il

sentait sa fin prochaine.

En effet, le lendemain, notre maître vint nous voir; il examina attentive-